

CDD, la double peine



Notre statut stipule que la totalité des emplois doivent être occupés par des personnels sous statut. L'usage permet d'embaucher en CDI dans certaines situations spécifiques.

Les agents sur un poste vacant doivent être sous statut, c'est la règle !

Seuls les agents sur postes de remplacement (maladie, maternité, accident du travail, formation...) peuvent être en CDD.

A l'Hôpital de Roubaix on est loin du compte et actuellement la stagiairisation n'intervient au mieux qu'après 2 ans de CDD, alors même que le projet social prévoit la stagiairisation à 1 an.

Cela concerne la plupart des 400 contractuels employés actuellement au Centre Hospitalier de Roubaix.

Il faut savoir que les syndicats n'ont jamais été consultés ni informés des changements de la durée moyenne des CDD. C'est toujours le fait du prince, ce qui en dit long sur le sens que donne la direction au « dialogue social ». La CGT qui n'a jamais été aux ordres n'entend pas laisser ce problème en suspend.

La direction, qui mime à merveille l'innocence et feint toujours la surprise quand le personnel sort de ses gonds, contraint à 2 ans de précarité les jeunes professionnels qui entrent à l'Hôpital. A cela s'ajoute l'année de stage. Ce qui porte à 3 ans la durée de probation de l'agent quand dans le privé la période d'essai est de 2 mois pour un CDI (4 mois pour les cadres) renouvelable 1 fois.

Pour les collègues en CDD, c'est la précarité, ils sont corvéables à merci et constituent la variable d'ajustement suppléant le manque de personnel. Ils subissent un chantage permanent à l'emploi et se voient contraints d'accepter les remplacements au pied levé, des horaires non réglementaires... Ils doivent mettre leur vie personnelle en attente dans l'espoir d'être stagiaires. Ils n'ont pas, pour exemple, accès au crédit, et ont également des difficultés à se loger... Les périodes de CDD réduites ne leur permettent pas de prévoir des congés, ne serait-ce que d'une semaine.

Pourtant, au CHRU de Lille, nos voisins, la durée de CDD est de 4 mois avant stagiairisation. A l'APHP c'est 3 mois. Y'aurait il donc des hospitaliers de seconde zone alors que le statut est le même pour tous les fonctionnaires ?

Depuis Janvier, la CGT des Hospitaliers de Roubaix demande à s'aligner sur le CHR de Lille d'autant plus que nous faisons partie du même Groupement Hospitalier de Territoire (G10). La direction faisait jusqu'alors la sourde oreille et ne répondait pas (pas plus d'ailleurs sur nos propositions pour améliorer le remplacement de l'absentéisme par la création d'un Pool de Remplacement Général pour remplacer les arrêts longs et maternités dont la gestion serait mutualisée afin de se prémunir de la logique néfaste des pôles qui balkanise l'Hôpital).

Il aura fallu que la CGT mette pour condition, l'ouverture de négociations sur la durée du CDD et la création d'un pool mutualisé, à sa signature au bas du pacte heures supplémentaires pour débloquer la situation. Le principe étant acté il convient maintenant de se mobiliser pour que la réglementation soit respectée.

Il est urgent d'agir d'autant que nombre d'agents quittent l'Hôpital entre autre à cause de la précarité de l'emploi à laquelle s'ajoute des conditions de travail dégradées, il est urgent que la direction entende notre demande. Il y va du respect et du droit des agents comme de la bonne marche de l'Hôpital.

1ere étape : rendez-vous sur notre site pour répondre à notre questionnaire ou nous renvoyer celui qui se trouve au dos de ce tract.



Questionnaire recensement des CDD

Nous organisons un recensement des personnels en CDD, si c'est votre cas, veuillez nous renvoyer le formulaire rempli ou le remplir sur Internet

http://www.medecinlibre.org/cgt/vitefait_prog/RQ_20170713153204430_prog



web

Vous

Votre **administratif** **technique** **soignant**

catégorie

Fonction

Age

Sexe

homme **femme**

Votre contrat

Date de première entrée

Nombres de contrats signés

Durée du contrat actuel (en mois)

Assurez-vous régulièrement des remplacements au pied levé **oui** **non**

Votre CDD est-il un obstacle à votre vie privée (logement, crédit, ...) **oui** **non**

Vos coordonnées (facultatif)

Vos coordonnées nous serviront uniquement à vous informer sur les négociations qui viennent de commencer où à vous demander plus d'informations. Elles ne seront jamais communiquées à l'administration

Nom

Prénom

Adresse mail